



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Séminaire « Soutenabilités »

Projet de
programme

PROVISOIRE





Organisation générale

Les enjeux des soutenabilités, parce qu'ils sont à la fois systémiques, transversaux et situés au cœur de nombreuses politiques publiques spécifiques et territorialisées, supposent que le parcours du séminaire effectue un va-et-vient entre le général et le particulier, entre le transversal et le thématique, entre le global et le sectoriel.

C'est pourquoi il est proposé de procéder en trois cycles de séances :

- **un premier, transversal**, visant à partager les problématiques et les concepts. Composé de séances ouvertes qui s'attacheront à **cartographier ce qui se fait aujourd'hui** en matière de prise en compte des enjeux de soutenabilités, aussi bien sur le plan conceptuel (définitions, approches) que sur le plan opérationnel (outils, modèles, indicateurs) ;
- **un second, thématique**, pour questionner les politiques et les actions publiques. Fait d'une série de séances fermées abordant, l'un après l'autre, **différents objets de politiques publiques « au prisme des soutenabilités »**, à partir d'une grille d'analyse définie au cours du premier cycle ;
- **un troisième, transversal**, pour identifier la manière dont les perspectives tracées domaine par domaine s'articulent entre elles, et quels sont les processus de décision (démocratiques, citoyens, institutionnels) qui permettraient d'en garantir la cohérence. De nouveau ouvert, ce dernier temps s'attachera à proposer **des pistes d'actions publiques** répondant aux objectifs de soutenabilités identifiés précédemment et à **outiller les acteurs publics** pour leur mise en œuvre.



Détail du programme

Cycle 1 – Cartographie de l'existant : pensées et pratiques des soutenabilités

L'objectif du premier cycle est de faire partager par l'ensemble des acteurs impliqués les connaissances disponibles sur les initiatives permettant de penser les enjeux des soutenabilités et les actions opérationnelles qui les prennent en compte. De façon transversale seront présentés les différentes approches et les outils déjà développés, pour en examiner à la fois l'intérêt et les limites.

Ces séances seront conduites selon un format ouvert et interactif : avec une jauge d'une cinquantaine de personnes, sur une demi-journée.

➤ Séance 1.1 – Les soutenabilités : concepts et terrains

Cette première séance transversale aura pour but de réunir autour de la même table différentes approches de ces enjeux systémiques, quelles que soient la terminologie qu'elles adoptent (anthropocène, résilience, durabilité, soutenabilité forte) ou la méthode qu'elles déploient (scénarios, planification, etc.) et de montrer leur façon d'articuler l'élaboration théorique et l'expérience pratique (en particulier au niveau des territoires).

Il s'agira de choisir quelques cas concrets illustrant la prise en compte de différentes dimensions des soutenabilités et les concepts auxquels ils se réfèrent. L'enjeu de cette séance est de clarifier le cadre théorique dans lequel s'insèrent les soutenabilités et de l'illustrer de cas pratiques (villes, régions, collectivités, etc.) nous permettant d'identifier ce qui est déjà fait, ce qui ne l'est pas et pourquoi.

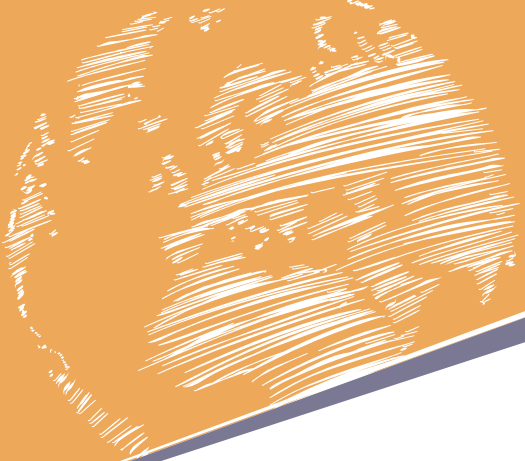
➤ Séance 1.2 – Quels indicateurs pour les soutenabilités ?

Il s'agira de faire le tour des innovations des dernières décennies en matière de construction et d'usage d'indicateurs permettant d'appréhender les soutenabilités plurielles d'une politique ou d'un territoire (indicateurs de bien-être et nouveaux indicateurs de richesse, objectifs de développement durable, comptabilité durable, compensation des destructions ou des émissions, budget vert, etc.), pour comprendre à la fois ce que ces indicateurs permettent d'appréhender et les limites de leur puissance de transformation.

Au premier rang de ces indicateurs figurent les objectifs de développement durable (ODD), dont il s'agira de regarder dans quelle mesure ils permettent ou non (ou à quelles conditions ils le permettraient) d'intégrer les dimensions des soutenabilités dans l'élaboration et la conduite des politiques publiques. La réflexion portera également sur les indicateurs visant à mesurer autrement la richesse d'un pays (indicateurs alternatifs au PIB) ou d'une entreprise.

➤ Séance 1.3 – Quels modèles pour les soutenabilités ?

Outil majeur d'anticipation, les modèles (macroéconomiques, financiers, climatiques, etc.) existants permettent-ils la prise en compte des défis de soutenabilités – intégration des ressources en termes de quantité et de matière, évaluation multicritères des investissements, des risques macro-prudentiels... et l'interaction entre ces défis ? Il s'agira de comprendre la façon dont ces outils peuvent aujourd'hui être mobilisés ou évoluer au service des soutenabilités.



Un certain nombre de modèles macroéconomiques ex ante développés en France et au niveau international tentent aujourd'hui d'intégrer différentes dimensions des soutenabilités en vue d'éclairer les choix publics et privés. Il s'agira de déterminer dans quelle mesure ils y parviennent et sous quelles conditions, et comment ils pourraient être développés au service de l'élaboration et du suivi de politiques publiques soutenables.

➤ **Séance 14 – Cartographie des controverses**

Les défis liés aux soutenabilités mettent en crise nos modèles de développement sur différents plans et sont appréhendés par des disciplines hétérogènes ; ils suscitent donc des controverses interprétatives : comment s'articulent les différentes insoutenabilités ? Comment en débattre et comment intégrer ces enjeux à la fabrique des politiques publiques ? Il s'agira d'identifier les nœuds ou les obstacles qui font qu'aujourd'hui il semble difficile, voire impossible, de déployer une vision systémique des politiques publiques, alors même qu'elle apparaît indispensable.

En amont du second cycle de séances, nous proposerons aux participants au séminaire de co-construire une grille de lecture au prisme de laquelle seront examinés par la suite les objets de politique publique.

À l'issue de ce cycle 1 (premier semestre 2020), une note de synthèse sera publiée pour faire l'état des lieux des controverses, recenser les constats critiques partagés au cours du séminaire sur les outils, modèles et dispositifs, mais aussi sur les notions utilisées, leurs apports et leurs limites, sur les obstacles à surmonter pour définir des politiques publiques soutenables.

Cycle 2 – Les politiques au prisme des soutenabilités : séances thématiques

L'objectif de ce second cycle est d'entrer dans le concret des politiques publiques : une série de champs d'action publique dont il apparaît qu'ils présentent plusieurs risques d'insoutenabilités sont passés au crible des enjeux explorés dans le premier cycle. En mettant autour de la table plusieurs acteurs de ces champs (ceux déjà engagés dans des démarches de soutenabilités et ceux en responsabilité de politiques sectorielles), il s'agit de demander à chacun de partager son analyse des défis propres à son champ et les pistes de nature à intégrer les enjeux généraux de soutenabilités dans ses pratiques.

Concrètement, les séances de ce second cycle seront fermées, sur invitation, et les échanges auront lieu sous la règle de Chatham House, afin d'assurer une véritable liberté de parole pour les parties prenantes. De format potentiellement hétérogène selon les sujets, elles viseront trois objectifs communs :

un partage des constats visant à dresser une cartographie de l'existant à l'aune des risques d'insoutenabilités ;

un passage en revue des politiques publiques actuelles et des tentatives/initiatives déjà engagées pour éviter ou dépasser ces insoutenabilités ;

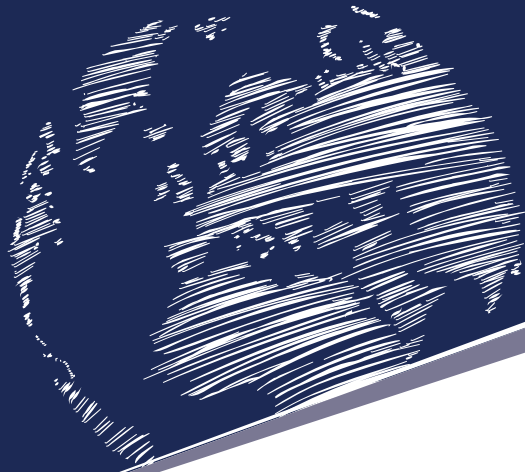
un temps davantage tourné vers la prospective, où les acteurs engagés sont invités à dessiner un avenir du champ en question qui soit susceptible de dénouer les nœuds ou de lever les freins identifiés, et d'être « soutenable » sur les différents plans analysés.

Pistes de thèmes pouvant faire l'objet de séances du cycle 2 :

- › **Environnement** : réchauffement climatique, biodiversité et écosystèmes, dégradation des sols, et politiques environnementales.
- › **Ressources** : ressources naturelles y compris les questions d'artificialisation et d'utilisation des sols et de biodiversité ; économie circulaire.
- › **Agriculture et alimentation** : accords internationaux et politique européenne ; circuits courts ; impact environnemental de l'alimentation ; emplois et conditions de travail des agriculteurs.
- › **Système financier** : national et international et risques de crises systémiques, lien avec la prise en compte des communs.
- › **Croissance économique** : question de l'impact des politiques de soutien à la croissance sur les autres risques d'insoutenabilité (prise en compte de l'impact climat d'une mesure économique par exemple) ; question de la soutenabilité de notre modèle socioéconomique assez largement dépendant de la croissance économique.
- › **Numérique** : économie de la donnée, concentration des marchés et constitution d'acteurs dominants, thésaurisation capitalistique, risques démocratiques et impact sur les missions régaliennes (sécurité publique).
- › **Travail** : portée des évolutions des formes de travail et choix collectifs à faire en la matière, modèles futurs d'organisation du travail, de la formation et des compétences (polarisation du marché du travail).
- › **Protection sociale et santé** : viabilité à long terme des principales composantes de la protection sociale entendue au sens large (retraites, santé, redistribution, chômage, etc.).
- › **Formes futures de la vie démocratique** : quelle articulation entre élections, démocratie participative, conférences citoyennes, échelons locaux, nationaux, supranationaux ?

À ce stade des travaux, les thèmes ci-dessus sont apparus de façon récurrente dans les premières auditions réalisées. Mais d'autres également évoqués pourraient les compléter : commerce international, questions migratoires ou encore des approches plus transversales, telles que par exemple les thèmes du temps (accélération de nos modes de vie, de consommation, de production et soutenabilités, transformations des temps sociaux, du





travail) ou l'espace (mobilité, lieux de décisions et adéquation de la décision entre ces lieux, logiques sociales et politiques à l'œuvre dans les territoires, mobilité, espace public ou privé, etc.) ou encore les questions relatives à la place des technologies/techniques et de l'innovation dans la recherche de nouveaux équilibres (rôle du progrès, du savoir, du savoir-faire, etc.). Ces choix seront débattus lors de la « séance zéro ».

Chacune de ces séances aura vocation à réunir décideurs (publics et privés), chercheurs et observateurs, pour aboutir à une série de « cahiers » retraçant les échanges, les réussites et les limites des initiatives dans le domaine, les points d'accord ou de désaccord et les horizons possibles, qui aideront à construire, dans le troisième cycle, une image d'ensemble des démarches globales envisageables.

À l'issue du cycle 2 (second semestre 2020), une série de « cahiers thématiques » sera publiée pour rendre compte des points de débat et de convergence qui auront émergé au cours des séances.

Cycle 3 – Quelle fabrique des politiques publiques pour un monde soutenable ?

Après le parcours effectué dans les séances thématiques, il s'agit de synthétiser une vision d'ensemble des enjeux et de proposer des perspectives d'évolution des politiques publiques mais aussi des outils, modèles, instruments, procédures et méthodes qui, dans la fabrique des politiques publiques, contribuent à la prise en compte des soutenabilités.

Les séances de ce cycle seront de nouveau ouvertes à un grand nombre de participants et pourraient se tenir sur une demi-journée chacune.

Ce cycle aura pour double objectif :

- de construire un socle commun de connaissances et d'outils pour la conception, l'adoption et la mise en œuvre de politiques plus « soutenables » à toutes les échelles de l'action publique (A) ;
- de proposer des pistes concrètes d'évolution des cadres institutionnels, juridiques, financiers et décisionnels pour la prise en compte des critères de soutenabilité dans les politiques publiques (B).

Au-delà de ce qu'auront produit les « cahiers » thématiques en matière de pistes sectorielles, il faudra s'efforcer de dégager **des principes structurants. Nous nous appuierons en particulier sur les retours d'expérience, expérimentations et propositions convergentes qu'auront fait émerger les séances du cycle 2, ainsi que sur les enseignements tirés du cycle 1 et des outils et méthodes repérés.**

A- Construire un socle commun de connaissances et donner les moyens de penser et d'agir aux acteurs publics

- Si les défis de soutenabilité invitent à renforcer la place du long terme dans la définition des politiques publiques, quels sont les outils de prospective, d'élaboration et d'évaluation les plus adaptés ? Faut-il en inventer de nouveaux ? En particulier, comment intégrer dans nos réflexions les hypothèses de basculement, de non-retour que les sciences du vivant nous invitent à considérer ?
- Est-il possible d'envisager une prospective qui donne à penser non seulement le « soutenable », mais aussi le « désirable » ? La place du récit, de la fiction, doit ainsi sans doute être reconsidérée dans la fabrique de nos politiques publiques.
- L'enseignement et la formation s'inscrivent au cœur des soutenabilités. D'une part, la pluridisciplinarité indispensable à l'appréhension des enjeux de soutenabilité semble devoir conduire à repenser la construction des enseignements et l'élaboration des savoirs à l'usage de l'action publique. D'autre part, les nouveaux métiers de la transition nécessitent la transformation des métiers existants mais supposent aussi que soient repensées les relations entre les techniques, entre savoirs et savoir-faire.
- Il faut également imaginer les conditions dans lesquelles les savoirs relatifs aux soutenabilités peuvent faire l'objet d'une réappropriation démocratique et n'empêchent pas l'exercice de la citoyenneté.

B- Vers des politiques publiques soutenables

Sur la base du « socle » identifié précédemment, il conviendra de réfléchir aux évolutions du cadre institutionnel qui seraient susceptibles de favoriser la prise en compte des enjeux de soutenabilités : les modalités de décision démocratique, l'articulation entre le local, le national et l'international (micro/méso/macro), les relations avec les citoyens, les dispositifs de financement ou encore le rôle des innovations sociales et technologiques.

Notamment :

- Comment – et à quelle échelle – faire vivre le débat public pour préparer les décisions qui engageront de manière effective l'ensemble des acteurs dans des voies « soutenables » ?
- Quelle organisation administrative à tous les échelons pour répondre à ces défis, en amont comme en aval de la décision publique ?
- Et quelles évolutions faut-il concevoir dans la fabrique de la loi et, plus largement, de l'action publique, pour favoriser cette prise en compte ?

Au-delà de ces aspects institutionnels et méthodologiques, il s'agira également d'identifier une liste des propositions de transformation et de réformes prenant en compte les impératifs de soutenabilité. Pour y parvenir, en s'affranchissant des logiques sectorielles et en prenant en compte les impératifs systémiques identifiés dans les étapes précédentes, nous construirons la réflexion à partir de notions renouvelées par rapport aux périmètres traditionnels des politiques publiques – par exemple : se nourrir, habiter, apprendre, travailler, produire et consommer, etc.

À l'issue de ce cycle 3 (premier semestre 2021), un rapport sera publié pour tirer les leçons des échanges de l'ensemble du séminaire et en livrer les conclusions au débat public.

CONTACT

soutenabilites.francestrategie@gmail.com

